



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

115 K

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

115 K

Société par actions simplifiée au capital de 29 050 000 euros

RCS : PARIS 908 495 757

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Décisions de l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 115 K relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 22 décembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Le paragraphe « 2.3. Immobilisations financières » de l'annexe aux états financiers expose les principes, règles et méthodes comptables, notamment relatifs aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans cette note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 27 juin 2023,

DocuSigned by:

5F32E8222C8C4A4...

Charles DE BOISRIOU

Associé

115K
115 Rue de Sèvres
75275 PARIS

Comptes annuels au 31/12/2022

115K

Exercice au 31/12/2022

SOMMAIRE

115K

BILAN	3-4
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTES DE RESULTAT	5-6
Compte de résultat première partie	5
Compte de résultat deuxième partie	6
ANNEXES	7-18

115K

Exercice au 31/12/2022

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 024 869		5 024 869	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	5 024 869		5 024 869	
ACTIF IMMOBILISÉ	5 024 869		5 024 869	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	5 270		5 270	
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 270		5 270	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	23 482 042		23 482 042	
Charges constatées d'avance	32 127		32 127	
TOTAL disponibilités et divers :	23 514 169		23 514 169	
ACTIF CIRCULANT	23 519 440		23 519 440	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	28 544 309		28 544 309	

Pour la période du 22 décembre 2021 (date d'immatriculation) au 31 décembre 2022

115K

Exercice au 31/12/2022

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1)
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 29 050 000	29 050 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(581 640)	
TOTAL situation nette :	28 468 360	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	28 468 360	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 948	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	75 948	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	75 948	
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	28 544 309	

Pour la période du 22 décembre 2021 (date d'immatriculation) au 31 décembre 2022

115K

Exercice au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT

PREMIERE PARTIE

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1)
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			3	
PRODUITS D'EXPLOITATION			3	
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			581 631	
TOTAL charges externes :			581 631	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			12	
CHARGES D'EXPLOITATION			581 643	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(581 640)	

Pour la période du 22 décembre 2021 (date d'immatriculation) au 31 décembre 2022

115K

Exercice au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT

DEUXIEME PARTIE

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(581 640)	
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(581 640)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	3	
TOTAL DES CHARGES	581 643	
BÉNÉFICE OU PERTE	(581 640)	

Pour la période du 22 décembre 2021 (date d'immatriculation) au 31 décembre 2022

ANNEXES

Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

115K SAS, constituée et immatriculée le 22 décembre 2021, est une filiale de la Banque Postale. La société est inscrite au registre du commerce et des sociétés en France sous le numéro 908 495 757. Le siège social est situé au 115 rue de sèvres, 75275 Paris. La société dispose d'un établissement secondaire dont les coordonnées sont les suivantes : 58 rue de la Victoire, 75009 Paris.

Le premier exercice de la société a une durée d'environ 13 mois couvrant la période allant du 22 décembre 2021 au 31 décembre 2022.

L'activité de la société se rattache à toutes opérations concernant directement ou indirectement la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, l'acquisition, la cession de celles-ci, ainsi que toutes opérations y relatives, le placement des avoirs liquides, la prise de participation, la gestion et la cession de celles-ci selon toutes modalités dans toutes les entreprises commerciales industrielles.

1.2. Faits marquants de la société

Au cours de l'exercice 2022, 115K a procédé à plusieurs acquisitions :

- Le 15 février 2022 la société a acquis 554 titres de la société CASHBEE pour un montant de 999 543 euros ;
- Le 24 mai 2022, la société a acquis 82 170 titres de la société COSMIAN TECH pour un montant de 2 000 018 euros ;
- Le 27 octobre 2022, la société a acquis 4 368 titres de la société GREEN LANTERN- CARBO pour un montant total de 1 300 297,32 euros ;
- Enfin, la société a acquis 29 460 titres de la société PONO TECHNOLOGIES pour un montant de 725 010,60 euros.

A sa constitution au 22 décembre 2021, la société était initialement dotée d'un capital de 50 000 euros soit 5 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros chacune. Elle a ensuite procédé à deux augmentations de capital successives :

- Le 05 janvier 2022, la société a augmenté son capital de 9 000 000 euros, soit l'émission de 900 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros ;

115K

Exercice au 31/12/2022

- Le 18 novembre 2022, la société a augmenté son capital de 20 000 000 euros, soit l'émission de 2 000 000 de nouvelles actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Ces augmentations portent le capital à la clôture de l'exercice à 29 050 000 euros.

A la suite d'une décision de l'associé unique en date du 7 juin 2022, la Société a procédé à un changement de dénomination sociale passant ainsi de sa première dénomination sociale à la constitution qui était « 115 Capital » à « 115 K ».

L'établissement principal de la société est domicilié dans les locaux de la maison mère, La Banque Postale. Dans ce contexte, un contrat de domiciliation lie les deux parties.

De même, un contrat intragroupe de mise à disposition de personnel ainsi qu'un contrat de prestation de secrétariat des instances lie la société et sa maison mère.

Chapitre 2 – Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis en conformité avec le règlement ANC N° 2022-01 du 11 mars 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

115K**Exercice au 31/12/2022**

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ;
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise ;
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat qui comprend les frais accessoires y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Amortissement

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciel : 1 à 3 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 2 à 3 ans
- Agencement et installation : 8 ans

L'amortissement est calculé selon la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'utilisation des biens non décomposables à l'origine en raison de leur faible complexité.

Test de dépréciation

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03, modifié par le règlement ANC N° 2022-01 du 11 mars 2022, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

115K**Exercice au 31/12/2022**

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

La valeur actuelle des immobilisations est déterminée sur la base d'un ensemble de variables lors de travaux de valorisation.

2.3. Immobilisations financières

Date d'acquisition	Titres	Valeur d'achat	Valeur d'inventaire	Stock de dépréciation au 31/12/2022
15/02/2022	CASHBEE	999 543	999 543	-
24/05/2022	COSMIAN	2 000 018	2 000 018	-
27/10/2022	CARBO – GREEN LANTERN	1 300 297	1 300 297	-
28/10/2022	PONO TECHNOLOGIES	725 011	725 011	-

À leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les titres sont évalués à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat majoré des frais accessoires (PCG art. 221-1).

Les titres de participation sont évalués, titre par titre, à une valeur qui tient compte des perspectives d'évolution générale de l'entreprise dont les titres sont détenus et qui soit fondée notamment sur la valeur de marché (PCG art. 221-5).

Pour les parts détenues dans des fonds de capital investissement, la valeur d'inventaire est déterminée sur la base des dernières valeurs liquidatives disponibles.

À la clôture de l'exercice, une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Sur la base des travaux de valorisation réalisés en fin d'exercice, aucune dépréciation n'a été comptabilisée à la clôture de l'exercice 2022.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

115K

Exercice au 31/12/2022

2.5. Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.6. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

115K

Exercice au 31/12/2022

Chapitre 3 – Créances, Dettes, Charges à payer et Produits à recevoir

3.1. Etat des échéances des créances et dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	32 127	32 127	
TOTAL GÉNÉRAL	32 127	32 127	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	75 948	75 948		
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	75 948	75 948		

115K

Exercice au 31/12/2022

3.2. Charges à payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	28 430
TOTAL	28 430

3.3. Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	

115K**Exercice au 31/12/2022****Chapitre 4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat****4.1 Actif immobilisé :**

L'actif immobilisé est composé de 5 024 869 € d'immobilisations financières :

	Valeur brute des immobilisations financières au début de l'exercice	Augmentations : acquisitions	Diminutions : par cession à des tiers ou mises hors service	Valeur brute des immobilisations financières à la fin de l'exercice
Participations	0	5 024 869	0	5 024 869
TOTAL	0	5 024 869	0	5 024 869

4.2 Dépréciation des actifs

Aucune provision pour dépréciation des actifs immobilisés n'a été constatée à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2022 dans la mesure où aucune perte latente n'a été estimée à l'issue des travaux de valorisation.

4.3 Bons de souscription d'actions

Néant.

4.4 Impôt sur les sociétés

La société 115K a opté pour le régime fiscal de société de capital-risque et, est donc en principe exonérée d'impôt sur les sociétés.

4.5 Capital social

Le capital social se compose de 2 905 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 euros chacune, dont 2 905 000 entièrement libérées. Deux augmentations successives ont fait passer le capital initial de 50 000 euros à la création de l'entreprise à 29 050 000 à la clôture au 31 décembre 2022.

4.6 Capitaux propres

Les capitaux propres sont composés du capital social 29 050 000 euros et du résultat déficitaire de l'exercice N de 581 640 euros et s'élèvent à 28 468 360 euros.

115K**Exercice au 31/12/2022****4.7 Tableau de variation des capitaux propres**

Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(Données en €)	Solde à la création	Augmentation de capital	Résultat de l'exercice 2022	31.12.2022
Capital social	0	29 050 000	0	29 050 000
Réserve légale	0	0	0	0
Report à Nouveau	0	0	0	0
Distribution	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	0	0	-581 640	-581 640
Total	0	29 050 000	-581 640	28 468 360

4.8 Provisions

Néant.

4.9 Charges et produits exceptionnels

Néant.

115K

Exercice au 31/12/2022

Chapitre 5 – Autres informations

5.1. Compte Personnel de Formation

Néant.

5.2. Informations sur les dirigeants

Aucune information n'est communiquée dans la mesure où cela reviendrait à divulguer une information individuelle.

5.3. Effectif salarié

L'entreprise ne dispose pas d'effectif salarié. Cependant, elle bénéficie dans le cadre d'un contrat intragroupe de la mise à disposition par sa maison mère, La Banque Postale, de personnel.

5.4. Comptes consolidés

La société est incluse dans le périmètre de consolidation de son associé unique en raison de sa taille significative à l'échelle du groupe. Pour la période close le 31 décembre 2022, la société était détenue par La Banque Postale, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, ayant son siège social sis au 15 rue de Sèvres, 75275 Paris Cedex 06 et qui est la société tête de groupe consolidant les comptes.

5.5. Engagements pris en matière de retraite

Néant.

Tableau des filiales et participations

Titres	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat bénéficiaire ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations		
				Brutes	Nettes								
Cashbee	60 000 €	-	1 356 572 €	5,50%	999 543 €	999 543 €	-	-	172 598 €	-	1 668 937 €	-	Les comptes annuels 2022 de la société Cashbee n'étant pas disponibles au moment de l'élaboration du tableau, les montants indiqués (hors quote-part du capital détenue et valeurs comptables des titres détenus) sont ceux de l'exercice 2021.
Siège social :													
128 rue la Boétie, 75008 Paris													
SIRET : 838 801 058 00028													
Cosmian Tech	41 661 €	-	373 756 €	12,24%	2 000 018 €	2 000 018 €	-	-	145 663 €	-	892 500 €	-	Les comptes annuels 2022 de la société Cosmian Tech n'étant pas disponibles au moment de l'élaboration du tableau, les montants indiqués (hors quote-part du capital détenue et valeurs comptables des titres détenus) sont ceux de l'exercice 2021.
Siège social :													
53/55 rue la Boétie, 75008 Paris													
SIRET : 840 903 447 00034													
Green lantern (Carbo)	1 500 €	-	29 316 €	16,46%	1 300 297 €	1 300 297 €	-	-	242 661 €	-	52 487 €	-	Les comptes annuels 2022 de la société Green Lantern n'étant pas disponibles au moment de l'élaboration du tableau, les montants indiqués (hors quote-part du capital détenue et valeurs comptables des titres détenus) sont ceux de l'exercice 2021.
Siège social :													
3 rue de Charrière, 75011 Paris													
SIRET : 880 669 957 00024													
Pono Technologies	38 600 €	-	166 233 €	5,75%	725 011 €	725 011 €	-	-	237 691 €	-	132 110 €	-	Les comptes annuels 2022 de la société Pono Technologies n'étant pas disponibles au moment de l'élaboration du tableau, les montants indiqués (hors quote-part du capital détenue et valeurs comptables des titres détenus) sont ceux de l'exercice 2021.
Siège social :													
54 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris													
SIRET : 877 606 970 00011													

115K

Exercice au 31/12/2022

5.7. Chiffre d'affaires

Néant.

5.8. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'audit légal des comptes de la société pour l'exercice 2022 s'élèvent à 8 400 euros TTC.

5.9. Engagements hors-bilan

Néant.

5.10. Autres informations

Néant.

5.11. Evénements postérieurs à la clôture

L'entreprise a procédé au changement de son Directeur Général après la clôture de l'exercice.

* * * * *

115K

*Société par actions simplifiée au capital de 29 050 000 euros
Siège social : 115 rue de Sèvres – 75275 Paris Cedex 06
908 495 757 RCS Paris*

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
29 JUIN 2023**

Décision d'affectation du résultat

.....
DEUXIEME RESOLUTION (*Affectation du résultat*)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et s'élevant à 581 639,58 euros, en totalité au compte « Report à Nouveau » qui sera ainsi porté à (581 639,58) euros.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

.....

Certifié conforme à l'original
Dominique Orlando, Secrétaire des Instances

